

LES ATELIERS DE LA CONCERTATION

Pour une concertation autour du projet de révision du SCoT approuvé en 2009

Atelier
1

▲ **Mardi 3 juillet 2018 - Amphithéâtre de l'Hôtel de la Métropole TPM**

*Encadrer et structurer le développement
pour ménager le territoire*

9h : Préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles
10h30 : Maîtrise du développement urbain

Liste des présents : cf. émargement ci-annexé

Document support de la réunion : cf. support ci-annexé

Objectifs de l'atelier:

- *sur base de l'exposé des changements pressentis du SCoT 1 au SCoT 2, débattre collectivement de la pertinence et du contenu des changements*
- *Partager des éléments de diagnostic, construire les grandes orientations et affiner les éléments de projet concernant les 4 thèmes de l'atelier*
- *Proposer des objectifs et orientations du ressort du SCoT.*

RECUEIL DES CONTRIBUTIONS

DE L'ATELIER du 03 juillet 2018

Des contributions complémentaires peuvent être adressées par mail à l'adresse contact@scot-pm.com ou par courrier SCoT Provence Méditerranée 107, boulevard Henri Fabre - CS 40537 - 83041 Toulon Cedex 9. Ces contributions sont communicables sur demande avec l'accord de leur auteur.

Anne-Marie REBOUL

- ✓ Souhaite prendre connaissance des compte-rendu des réunions publiques

1/ LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS, FORESTIERS ET AGRICOLES

THEMES DE TRAVAIL :

- LES PAYSAGES NATURELS, LES COURS D'EAUX, LES ZONES HUMIDES LA FORET ET SES MULTIFONCTIONNALITES, LES CONTINUITES ECOLOGIQUES ...
 - LES ESPACES AGRICOLES, LEUR MULTIFONCTIONNALITE, L'ECONOMIE AGRICOLE, LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX
 - ...
-

Michel PIERRE, UDVN

- ✓ Propose un corridor écologique entre Ollioules et La Seyne (bassin agricole) pour empêcher la densification urbaine qui pourrait s'opérer autour du tracé de la DUP TCSP.

CIL Bas Nord FARON

- ✓ Souhaite obtenir des explications sur les prescriptions qui s'appliqueront aux espaces situés dans un corridor écologique.

Anne-Marie REBOUL

- ✓ Propose d'utiliser comme instrument d'aide à la décision, les outils d'analyses et d'évaluations intéressants que sont les cartographies d'occupation des sols (télédétection à partir de photographies aériennes) inspirées du référentiel européen Corine Land Cover

Christine SANDEL

- ✓ Propose de ne pas limiter l'analyse des corridors écologiques à la Terre et de poursuivre la réflexion en Mer en analysant notamment les interfaces

Christine WATEL

- ✓ Souhaite que le SCoT mesure l'impact, évalue les incidences de l'accueil des nombreux logements à créer sur le territoire à échéance 2030
-

Guy REBEC

- ✓ Souhaite que le SCoT prône la mixité des fonctions dans les opérations immobilières. Il y a de nombreux exemples intéressants sur le territoire. Prend l'exemple d'un groupe scolaire/centre aéré qui permet les économies d'échelle (restauration..).
- ✓ Souhaite connaître le projet de SCoT en matière de rattrapage du déficit de logements sociaux

Anne-Marie REBOUL

- ✓ Propose d'ajouter dans le SCOT 2 une coupure d'urbanisation à l'Ouest de l'Almanarre et de se référer à l'inventaire réalisé en son temps par la DDTM du Var

Anne-Lise MULLER, FNE83

- ✓ Souhaite ne pas fragmenter la réflexion entre Terre et Mer

Jean ECOCHARD, fédération MART

- ✓ Souhaite mettre à profit les travaux conduits dans le cadre du contrat de baie

XX

- ✓ Souhaite vérifier que les réflexions conduites dans le cadre des travaux d'élaboration du PLU de Cuers ont bien été prises en compte.
- ✓ Suggère de ne pas se limiter à la simple « protection » de l'environnement, il faut aller au-delà, prôner la valorisation et même le développement de la Nature (exemple : Nature en Ville).
- ✓ Propose de travailler sur les corridors écologiques Terre/Mer
- ✓ Propose de réaliser des cartes plus précises

2/ LA MAITRISE DU DEVELOPPEMENT URBAIN

THEMES DE TRAVAIL :

- LE RECENTRAGE DU DEVELOPPEMENT, LA COHERENCE URBANISME – TRANSPORT, LE DEVENIR DES CENTRES-VILLES,
- LE RENOUVELLEMENT URBAIN, LA MUTATION DES ESPACES DEJA URBANISES
- LA MAITRISE DES EXTENSIONS A L'URBANISATION, LES LIMITES A L'URBANISATION
- ...

Christine WATEL

- ✓ Souhaite rappeler le jugement de la cour administrative d'appel tendant à l'annulation partielle du PLU de la commune du Pradet (secteur de la Grenouille)

XX

- ✓ Demande au SCoT de faire la démonstration d'un projet équilibré entre accueil de la croissance démographique (et son chiffre ambitieux d'une croissance de 0.4% par an) et préservation du patrimoine naturel ;
- ✓ Souhaite savoir si l'obligation du pourcentage de logements sociaux s'applique sur tout le territoire du SCOT

Collectif Vélo

- ✓ Souhaite promouvoir les axes cyclables Nord/Sud

Anne-Marie REBOUL

- ✓ Propose d'utiliser dans le SCoT, un indicateur intéressant : celui du croisement population/consommation d'espace

Anne-Mise MULLER

- ✓ Souhaite rappeler l'importance de la ressource en eau en tant qu'élément de définition de la capacité d'accueil du territoire
- ✓ Demande si le SCoT prévoit une répartition de production de logements à une échelle infra SCoT.

Michel PIERRE

- ✓ Demande au SCoT de veiller à la compatibilité des orientations du SCoT entre elles (notamment préservation du réseau vert, bleu et jaune et orientations du développement)
- ✓ Demande au SCoT d'identifier des zones de développement des énergies renouvelables

Anne-Marie REBOUL

- ✓ Souhaite obtenir des informations complémentaires sur les aménités urbaines décrites dans le PADD téléchargeable sur le site web du SCoT
- ✓ Demande au SCoT de conditionner les enveloppes urbanisables à leur desserte efficace (prise en compte des temps de déplacements)

XX

- ✓ Exprime l'enjeu de préservation des lits majeurs et de leur maîtrise foncière notamment pour permettre le maintien du débit en situation de crue